

FORMULAIRE UNIQUE DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

NE PAS OUBLIER :

- **D'INDIQUER SUR LE FORMULAIRE VOTRE NUMÉRO DE SECURITÉ SOCIALE**

Liste des pièces à fournir en photocopies :

Pièces obligatoires lors du dépôt de la demande pour le demandeur principal et/ou le conjoint et/ou futur co-titulaire (art. R. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation)

- Pièce d'identité ou passeport
ou
- Titre de séjour en cours de validité avec le récépissé de demande de renouvellement

Pièces facultatives (mais recommandées) :

- Avis d'impôt de l'année N-1 : pour l'année 2023, transmettre l'avis d'impôt 2022 sur les revenus 2021.

Vous avez la possibilité de faire cette demande en ligne, de la renouveler chaque année à la date d'anniversaire ou d'actualiser votre demande à chaque fois que votre situation évolue, sur le lien suivant :

www.demande-logement-social.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE LOGEMENT AU PUBLIC :

Accueil du public sur rendez-vous uniquement pour l'aide à la création, au renouvellement et à la mise à jour des demandes de logement social - hors vacances scolaires :

- Jeudi de 09h00 à 12h00

Permanences téléphoniques :

- Mardi de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 09h00 à 12h00

COORDONNÉES DU SERVICE LOGEMENT :

Une boîte aux lettres spécifiquement dédiée au service logement est à votre disposition dans le hall du centre administratif.

Mairie de Fontenay-aux-Roses – Service Logement
75, rue Boucicaut – 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 01.41.13.20.89 / 01.41.13.20.34 ou 01.41.13.20.33

logement@fontenay-aux-roses.fr